

PLAN D'ÉTUDES
**TECHNICIEN SPÉCIALISÉ
GESTION DES ENTREPRISES**

Pré-requis :

Pour être éligible à suivre une formation du niveau Technicien Spécialisé, le candidat doit répondre aux conditions suivantes :

-Être titulaire du baccalauréat;
-Avoir 30 ans maximum au premier septembre de l'année en cours.

L'accès aux filières est conditionné par La branche du baccalauréat pour les bacheliers.

Durée :

2 ans

Nombre d'heures de formation :

2010 heures

Objectifs De La Formation

Notre formation de Technicien Spécialisé en Gestion Des Entreprises, a pour vocation de former des professionnels capables de prendre en charge les opérations comptables et de gestion d'une entreprise. Elle vous certifie et vous apporte les compétences spécifiques qui vous manquent plus particulièrement, en marketing et en finances.

A la fin de la formation le technicien Spécialisé en Gestion Des Entreprises doit avoir acquis une forte technicité dans un ensemble de domaines qui constituent le cœur des compétences indispensables à la qualité du traitement des informations de gestion et maîtriser les fondamentaux économiques, juridiques, comptables et financiers qui permettent l'alimentation des systèmes de gestion : vocabulaire, concepts, méthodes d'élaboration des états de synthèse, obligations fiscales, rôles des différents acteurs internes et externes, champs couverts par l'administration commerciale, la production, les ressources humaines, la comptabilité et la finance.

Reconnaissance

Le diplôme de Technicien Spécialisé en Gestion Des Entreprises sera délivré par l'établissement, attestant l'obtention du grade de la filière et de la spécialité objet de la formation. Il sera délivré dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

Organisation de la formation

Le programme de formation est structuré en modules, conformément au référentiel. Chaque module comporte des exercices auto-corrigés pour vérifier l'assimilation des connaissances. A la fin de chaque chapitre/partie, vous devrez réaliser, pour vous entraîner, les devoirs notés et corrigés par vos professeurs. Pour conclure, à l'issue de chaque module, vous aurez à effectuer des examens pour évaluation des connaissances soit écrites ou sous forme de projets à rendre (en fonction du module). Pour des raisons pédagogiques, la réalisation de l'intégralité des devoirs est obligatoire.

Programme de La formation

Synthèse du programme : Gestion Des Entreprises

Code du Programme : TSGE

Nombre de modules : 23

Durée en heures : 2010

Libellé	Titre du module	Durée (en heures)*
TSGE01	Métier et Formation	15
TSGE02	Techniques de Communication Ecrite et Orale	210
TSGE03	Anglais Techniques	70
TSGE04	Arabe	30
TSGE05	Législation du travail	30
TSGE06	Informatique-Bureautique et SGBDR	60
TSGE07	L'Entreprise et son Environnement	90
TSGE08	Statistiques	60
TSGE09	Concepts de base de la comptabilité générale	90
TSGE10	Marketing	90
TSGE11	Comptabilité Générale : Les Opérations Courantes	120
TSGE12	Traitement des Salaires et Charges Sociales et Fiscales	70
TSGE13	Comptabilité Générale : Les Ecritures d'Inventaire et de Régularisation	100
TSGE14	Logiciel de gestion commerciale, de comptabilité et de paie	90
TSGE15	Fiscalité de l'Entreprise	90
TSGE16	Mathématiques Financières	90
TSGE17	Diagnostic Financier	75
TSGE18	Contrôle de Gestion 1 : Comptabilité Analytiques d'Exploitation	80
TSGE19	Gestion des Ressources Humaines	60
TSGE20	Marketing Stratégique	80
TSGE21	Contrôle de Gestion 2 : Gestion Budgétaire et Tableau de Bord	70
TSGE22	Dossier Création d'entreprise	60
TSGE23	Stage Professionnel	240

*Durée en heures en fonction du Bulletin Officiel N° 6301 relatif à la création de l'ICOGER par décision du Ministre de l'Industrie, du Commerce, De l'Investissement et de l'économie Numérique n° 2966.14

Examens

Les examens se dérouleront entre Mai et Juin.

Profil de La Formation

A l'issue de la formation, le lauréat sera en mesure d'exécuter les activités suivantes :

- Analyser la situation financière d'une entreprise au travers de ses états financiers de référence ;
- Élaborer le schéma de gestion de son entreprise et identifier les leviers d'optimisation du BFR ;
- Élaborer et commenter un business plan et le reporting financier d'une entreprise ;
- Comparer les méthodes de calcul des coûts.....

Débouchés

Suite à quelques années d'expérience, et après avoir démontré ses compétences professionnelles, le Technicien Spécialisé en Gestion des Entreprises se verra confié des responsabilités plus importantes d'encadrement et de pilotage dans les divers départements de l'entreprise. Il peut également prendre la responsabilité d'une PME.